

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4681

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU la résolution 257-CE-1781 adoptée par la Commission des études du 7 juin 2007;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ÉMETTRE les attestations d'études pour les programmes courts de premier et deuxième cycle aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4682

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en comptabilité;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 14 mai 2007;

ATTENDU la résolution 187-DC-691 de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 14 mai 2007 recommandant l'embauche de madame Lisa Baillargeon;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Lisa Baillargeon;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Lisa Baillargeon à titre de professeur régulier en comptabilité de management au Département des sciences comptables pour la période débutant le 1^{er} juillet 2007 et se terminant le 31 mai 2009;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Lisa Baillargeon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4683

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage de trois postes de professeur régulier dans les domaines des soins critiques, de la santé familiale, des soins aux adultes et personnes âgées (chronicité), du fondement de la profession, de la santé de l'enfant et de l'adolescent ou de la formation pratique;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 18 mai 2007;

ATTENDU l'extrait N° 418 du procès-verbal de la 22^e réunion spéciale de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 22 mai 2007 recommandant l'embauche de madame Chantal Verdon;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Verdon;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Chantal Verdon à titre de professeur régulier dans les domaines de la santé familiale et du fondement de la profession au Département des sciences infirmières pour la période débutant le 1^{er} juillet 2007 et se terminant le 31 mai 2009;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeur régulier au Département des sciences infirmières, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Chantal Verdon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4684

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychologie;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 29 mars 2007;

ATTENDU l'extrait N° 408 du procès-verbal de la 88^e réunion de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 7 mai 2007 recommandant l'embauche de monsieur Kieron O'Connor;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur O'Connor;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Kieron O'Connor à titre de professeur régulier dans le domaine de la psychologie au Département de psychoéducation et de psychologie pour la période débutant le 1^{er} août 2007 et se terminant le 31 mai 2009;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur O'Connor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4685

concernant l'adoption de la Politique relative à la détermination des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE)

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'intérêt de simplifier les processus menant à l'adoption des exigences de qualification pour l'enseignement utilisées pour l'embauche des personnes chargées de cours;

ATTENDU le projet de Politique relative à la détermination des exigences de qualification pour l'enseignement;

ATTENDU la consultation menée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche auprès du Syndicat des chargées et chargés de cours ainsi qu'auprès des directions des départements;

ATTENDU l'avis favorable de la Commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la Politique relative à la détermination des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4686

concernant l'achat de la voûte immersive pour le laboratoire de cyberpsychologie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le versement d'une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec pour l'acquisition d'une infrastructure de recherche;

ATTENDU la recommandation du responsable des approvisionnements concernant l'adjudication d'un contrat d'achat à la compagnie Viz-Tek, et ce, sans appel d'offres;

ATTENDU l'article 5.3.3 c du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat d'une voûte immersive à six murs auprès de la compagnie Viz-Tek pour un montant de l'ordre de 655 000 \$ CDN (incluant le retour de taxes), dans le cadre de la subvention obtenue pour le projet *Canadian Cyberpsychology and Anxiety Virtual Lab.* ;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche afin de procéder aux démarches requises pour cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA- 4687

concernant l'accord de contribution entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la lettre de l'ACDI confirmant que l'Université du Québec en Outaouais a été choisie comme agence d'accompagnement pour un projet portant sur la deuxième phase du « Programme régional de renforcement des institutions supérieures de contrôle (ISC) des finances publiques francophones de l'Afrique subsaharienne » (Annexe 1) ;

ATTENDU la description du projet (Annexe 2) et le projet d'accord de contribution (Annexe 3) ;

ATTENDU l'urgence de procéder à l'approbation étant donné le besoin de fonds immédiat du partenaire africain ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et du directeur du BLUM à l'effet que l'UQO est en mesure d'accomplir le mandat ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER l'accord de contribution et d'émettre un avis favorable pour son approbation à l'Assemblée des Gouverneurs afin d'autoriser le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, cet accord de contribution ;

DE MANDATER le secrétaire général à transmettre cet avis pour approbation par l'Assemblée des Gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4688

concernant le renouvellement des contrats d'assurances collectives de l'Université du Québec au 1er juin 2007

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU la recommandation du Comité réseau sur les assurances collectives relative au renouvellement des contrats d'assurances collectives;

ATTENDU la résolution 2007-5-AG-R-86 adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec le 24 mai 2007;

ATTENDU que les établissements membres de l'Université du Québec doivent ratifier le renouvellement des contrats d'assurances collectives réseau;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER le renouvellement, pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008, des contrats d'assurance salaire avec Desjardins Sécurité financière, d'assurance vie et d'assurance accident-maladie avec Financière Manuvie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4689

concernant l'adjudication de la concession pour la gestion des services alimentaires et des services des cafés-bars pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique de l'Université du Québec en Outaouais de donner à contrat la gestion et l'exploitation des cafétérias et des cafés-bars;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le site SÉAO du 10 avril au 4 mai 2007 conformément aux directives de la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU les soumissions qui ont été déposées;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Etienne Simard, appuyée par monsieur Jean-François Simard,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIER la gestion et l'exploitation des cafétérias et des cafés-bars du pavillon Alexandre-Taché et Lucien-Brault à l'entreprise Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais (COOPSCO) pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2010, avec possibilité de renouvellement de trois (3) périodes consécutives d'un an et possibilité d'extension de quatre (4) années additionnelles prévue à l'appel d'offres;

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4690

concernant la conclusion d'un bail avec le Conseil national de recherche du Canada

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que le Conseil national de recherche du Canada est un partenaire du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL);

ATTENDU que les termes du bail ont fait l'objet d'une négociation entre le Conseil national de recherche du Canada et l'Université du Québec en Outaouais selon les taux du marché;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt ,

IL EST RÉSOLU :

DE CONCLURE un bail commercial avec le Conseil national de recherche du Canada pour une période de cinq (5) ans (1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012), avec cinq (5) années d'option, moyennant le paiement d'un loyer estimé à 1 555 400 \$ pour la pleine durée du contrat de bail;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, et le secrétaire général, monsieur Luc Maurice, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4691

concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de services en électricité

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le site SÉAO du 18 mai 2007 au 31 mai 2007 conformément aux directives de la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les soumissions qui ont été déposées à la division des approvisionnements;

ATTENDU l'analyse et la recommandation du Service des terrains et bâtiments et de la division des approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que la compagnie AV-TECH a soumis le meilleur prix;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de services en électricité à la compagnie AV-TECH pour la période du 1^{er} juin 2007 au 30 mai 2009, avec possibilité d'une année de renouvellement aux mêmes conditions;

DE MANDATER le secrétaire général et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA- 4692

concernant l'appui de l'Université du Québec en Outaouais à la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec (été 2010)

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion, tenue le 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau.

ATTENDU que la Ville de Gatineau présente sa candidature pour l'obtention de la finale des jeux du Québec, été 2010;

ATTENDU que les Jeux du Québec contribuent à améliorer la condition physique et la santé générale des jeunes;

ATTENDU que cet événement unique a un effet mobilisateur sur la communauté et qu'il renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville;

ATTENDU que la Ville de Gatineau possède tout le potentiel, les infrastructures et les services nécessaires pour accueillir cet événement sportif et culturel;

ATTENDU que les retombées socio-économiques, sportives et touristiques seront nombreuses pour la Ville de Gatineau et ses citoyens;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

Que le conseil d'administration appuie la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec (été 2010) et s'engage à apporter toute la collaboration possible à la réussite de ces Jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4693

concernant le plan de travail de la Commission des études eu égard aux mesures requises pour l'implantation de la Politique linguistique

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la demande adressée par le Conseil d'administration à la Commission des études lors de l'adoption de la Politique linguistique visant à ce que la Commission des études propose les différentes mesures requises afin de procéder à la mise en œuvre de la Politique en visant une implantation dans les meilleurs délais;

ATTENDU le plan de travail adopté par la Commission des études;

ATTENDU les explications du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le plan de travail de la Commission des études en regard de la mise en œuvre de la Politique linguistique et de prendre acte que les délais requis pour réaliser ces travaux conduiront à maintenir les admissions aux versions anglaises des programmes de cycles supérieurs actuellement offerts en anglais à Gatineau, au moins jusqu'au trimestre d'automne 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4694

concernant la nomination de madame Hélène Forget à titre de directrice du Département de psychoéducation et de psychologie

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1 : « *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche* »;

ATTENDU la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la démission de madame Diane Dubeau à la direction du Département de psychoéducation et de psychologie effective au 31 août 2007;

ATTENDU la candidature de madame Hélène Forget à la direction du Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Hélène Forget à titre de directrice du Département de psychoéducation et de psychologie, pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 mai 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4695

concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec : « *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* »;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la désignation faite par l'Assemblée du corps professoral de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 31 mai 2007;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la professeure Guilhème Pérodeau, membre de la Commission des études, à titre de professeur pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 19 juin 2007 au 18 juin 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4696

concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la fin du deuxième mandat de Michal Iglewski;

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec : « *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche* »;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la désignation faite par l'Assemblée du corps professoral de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 31 mai 2007;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur Luigi Logrippo, membre de la Commission des études, à titre de personne exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de recherche, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} août 2007 au 31 juillet 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4697

concernant la nomination d'un membre au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'article 6 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains prévoit que les membres du CER sont nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable, sauf l'étudiant qui est nommé pour un (1) an;

ATTENDU que madame Lorraine Savoie-Zajc, nommée au CER par le Conseil d'administration le 19 septembre 2005 pour un mandat de trois (3) ans se terminant le 30 septembre 2008, et que cette dernière démissionnera du CER à compter du 19 juin 2007;

ATTENDU l'article 6 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains prévoit qu'un membre démissionnaire est remplacé par cooptation;

ATTENDU que monsieur André Durivage, professeur au Département des sciences administratives, a manifesté son intérêt pour reprendre ses activités au CER;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur André Durivage, professeur au Département des sciences administratives, au Comité d'éthique de la recherche par cooptation à compter du 20 juin 2007 jusqu'au 30 septembre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 312-CA-4698

concernant l'adoption de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent douzième réunion tenue le lundi 18 juin 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 6 : « *RESSOURCES HUMAINES* » de l'Université du Québec;

ATTENDU l'échéance de la convention collective du personnel de soutien le 31 mai 2003 et la lettre d'entente renouvelant au statu quo ladite convention jusqu'au 31 mai 2004 (résolution 262-CA-3806);

ATTENDU l'entente de principe intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais le 20 octobre 2005 renouvelant la convention collective (résolution 293-CA-4340);

ATTENDU la résolution de l'Assemblée générale du Syndicat du personnel de soutien du 2 novembre 2005 acceptant ladite entente de principe;

ATTENDU le projet de convention collective reflétant ladite entente de principe;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2009;

DE MANDATER le recteur, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le directeur du Service des ressources humaines et financières pour signer ladite convention collective pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Linda DuPont
Secrétaire d'assemblée